



L'Union SNUI-SUD Trésor réagit à la lettre de Mr. Parini adressée aux agents le 27 juin.

C'est à la veille des congés d'été que le directeur général a choisi de s'adresser par lettre aux agents sur « le suivi de l'accompagnement social et l'organisation des SIP ».

Confronté à un conflit important depuis plusieurs mois, portant tant sur la loi sur la mobilité que sur les conditions de la fusion, il n'a cependant pas dit un mot sur la mobilisation.

Au contraire, selon lui, les choses se déroulent « harmonieusement, dans la clarté, la transparence et le dialogue ». Pourtant, au niveau national, la circulaire sur les SIP qui vient d'être diffusée n'a été précédée d'aucune discussion préalable avec les syndicats, Mr. Parini l'a concoctée seul avec ses collaborateurs. Au niveau local, c'est à la hâte que sont convoqués début juillet des CTP locaux dans les départements de préfiguration des SIP (pour le 1^{er} septembre).

Non, la parfaite harmonie ne règne pas à la DGFIP !

Le calendrier de mise en place des SIP (2009/2012) est maintenant connu et ses principes d'organisation arrêtés. Mais qu'en est-il des moyens de fonctionnement qui leur seront alloués ? La question du volume d'emplois est toujours en apesanteur et Mr. Parini a même confirmé la poursuite des suppressions d'emplois, « les chiffres des années futures ne seront pas inférieurs à ceux de l'année prochaine ».

Cela dit, il garde le silence dans sa lettre sur ce point pourtant crucial, la question du nombre d'emplois du Trésor transférés au SIP n'étant pas même abordée alors que nous l'estimons à hauteur de 8 000.

La polyvalence est évoquée de façon insidieuse : Mr. Parini affirme que les métiers et les compétences seront respectés avec entraide lors des pics d'activité. Avec quelle formation ? Des plus succinctes, si l'on se réfère à la circulaire !

D'autre part, alors qu'il avait l'occasion d'évoquer la mise en place de secteurs fonciers pour régler les problèmes issus du rapprochement CDI-CDIF, il ne la saisit pas.

Sur les règles de gestion, le DG écrit que les critères des règles de mutation et d'affectation seront définis nationalement et qu'ils seront objectifs (application de la règle de l'ancienneté), transparents (tenue de CAP nationales et locales) et respectueux de la volonté des agents concernant la mobilité. Le DG reprend ici les principes posés par l'Union SNUI SUD-Trésor, sans les décliner au plan local, de la même manière qu'au groupe de travail du 24 juin. L'Union SNUI-SUD Trésor continue d'exiger des garanties pour l'application de la règle de l'ancienneté, tant au plan national que local et des engagements de Woerth et Parini contre toute forme de mobilité forcée à la DGFIP.

Le compte n'y est toujours pas !

Quant aux mesures d'accompagnement social, décrites à nouveau dans sa lettre (intégration de la prime de 350 € à l'IMT en janvier 2009, plan de qualifications abondé de 65% en 2008, examen professionnel de B en A dès 2009), elles ne constituent de notre point de vue qu'un acompte pour les agents des Impôts et du Trésor.

On notera que l'harmonisation indemnitaire débutera également en janvier 2009, selon des modalités fixées à l'automne.

Mais pour l'union SNUI - SUD Trésor, le compte n'y est pas et il nous faut obtenir :

- une véritable revalorisation indemnitaire pour tous les agents des Impôts et du Trésor, au-delà d'une simple harmonisation,
- la mise en place d'un plan de qualifications bien plus ambitieux qu'aujourd'hui.

Les discussions sur les règles de vie au travail, l'informatique et les conditions de travail auront lieu les 10 et 11 juillet. Ensuite, pour la rentrée, un calendrier de groupes de travail, pour définir notamment les règles de gestion, doit être communiqué aux organisations syndicales.

Pour l'Union SNUI – SUD Trésor, ce sont les négociations interrompues par le ministre le 11 février dernier qui doivent reprendre sur les conditions de travail, les emplois, la mobilité choisie, les règles de gestion et la rémunération, pas de simples groupes de travail en guise d'alibi pour le dialogue social.

Paris, le 2 juillet 2008